

H O U R T I N

Le Magazine municipal - HIVER 2023

LA MAISON DU CONFORT



OUTILS BOIS & GRANULES BOCAUX



BEKO legrand GARDENA ERICOM Panasonic
VARTA BOSCH STANLEY LG Moulinex
ROYAL CANIN Tefal Haier CAMPANAZ SEB

OUVERT
TV7

HOURTIN
6 rue de Lachanau
05 56 09 23 04

RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR 

L'ATELIER TATTOO - HOURTIN

Matériel à usage unique

06 88 31 45 79
Uniquement sur rendez-vous

NOUVELLE ADRESSE

1083 route de Garthieu-Nord
33990 HOURTIN

 **GMC**
Gilles Mercier Construction

Entreprise Générale du Bâtiment
NEUF - RÉNOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière
33990 Naujac sur Mer

Tél : 06 14 42 04 51

pimperl.mercier@sfr.fr

BILAN AUDITIF¹ OFFERT

RESTE A CHARGE² 0€

30 JOURS D'ESSAI³ GRATUIT



SoluSons reconnecte ses patients aux sensations auditives

Lacanau
23 avenue de la Libération
05 56 03 07 16

SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

Retrouvez-nous sur www.solusons.fr

(1) À but non médical (2) Valable sur les aides auditives de classes 1 (3) Sur prescription médicale, chez vous sans engagement. Ces dispositifs médicaux sont destinés à améliorer la qualité de vie des personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement les notices d'utilisation. Visuels non contractuels. © WSAUD A/S Décembre 2023

Sommaire

- 04** LE MOT DU MAIRE
- 07** SÉCURITÉ
- 10** S.I.A.E.B.V.E.L.G.
- 12** TRAVAUX
- 14** A.L.S.H. ADOS
- 15** ANIMATIONS
- 21** SOLIDARITÉS
- 22** ENFANCE & FAMILLES
- 24** VOTRE MAIRIE EN PERSONNE
- 25** PAROLE AUX JEUNES
- 26** ACTION SOCIALE
- 28** EXPRESSION DE L'OPPOSITION
- 29** SPÉCIALITÉ CULINAIRE
- 30** INFOS PRATIQUES



Magazine Municipal de HOURTIN Édition **HIVER 2023**

Directeur de la publication :
Jean-Marc SIGNORET

Adjoint à la Communication & au Numérique : **Stéphane MARGALEF**

Secrétaire de rédaction et mise en page :
Corinne TARDITZ BELLIARD

Régie publicitaire : **Edipublic**
Imprimerie : Offset 5 édition
Distribution : **SL COM**
Périodicité : trimestrielle

Contact : Hôtel de Ville
BP 26 - 33990 HOURTIN
Tél : 05 56 73 28 43
population@mairie-hourtin.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.
pefc-france.org

Le Mot du Maire



Chères Hourtinaises, **C**hers Hourtinais,

Un jour, tout sera bien, voilà notre espérance. "Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion"(Voltaire).

J'ai en tête le bien-être et la bonne tenue de HOURTIN, vous le savez bien. Je ne peux que composer toutefois qu'avec les miettes que l'Etat nous autorise. L'illusion des perspectives, l'illusion de notre sécurité, l'illusion de la santé, l'illusion de la persistance de notre identité rurale, forestière et fière. Chaque jour, chaque année a son lot de petites réalisations au milieu de mirages nationaux, européens ou mondiaux... Cela s'oppose complètement à un besoin de stabilité pour construire durablement.

Je m'applique à être cohérent et rigoureux avec les idées que je défends et surtout avec les finances de la Ville. Certains ont peut-être cru à mon manque d'expérience dans la gestion d'une collectivité, mais croyez-moi, gérant d'une petite SARL, nous avons la notion de l'argent. Je suis le garant de budgets équilibrés et sincères et de préférence, excédentaires ! Pas comme ceux de l'Etat qui sont souvent à la dérive... état qui pourtant dicte nos lois.

Cette règle de l'équilibre, nous avons eu l'opportunité de l'apprécier dans la nouvelle loi sur la taxe d'habitation des résidences secondaires et des logements vacants. En votant la majoration du taux communal à la majorité, nous permettons un retour financier sur les dépenses nécessaires des secteurs de loisirs et de tourisme. Aujourd'hui, notre budget «Tourisme» est très clairement déséquilibré par des dépenses largement supérieures aux entrées. A ce titre, comme je le rappelle à chaque instant, toutes nos communes sont différentes, comparaison n'est pas raison. L'illusion de certaines similarités est trompeuse. Le vote des taux est donc logiquement différent d'une commune à l'autre.

La plupart des communes du littoral possèdent un camping ou un village de vacances communal. Cela permet des recettes conséquentes liées directement au secteur des loisirs et du tourisme et peuvent leur permettre de contenir des dépenses et parfois même d'abonder positivement leur budget communal principal. Or nous n'avons rien de cela chez nous et nous ne l'obtiendrons vraisemblablement jamais.

Dans le précédent PLU orienté vers un développement du tourisme, nous avons dû faire marche arrière suite au nombre important d'opposants à cette croissance. Un village de vacances, un camping communal auraient pourtant été intéressants pour rééquilibrer les recettes du tourisme sur notre commune sans beaucoup de nuisances.

Mais nombreux étaient ceux qui après avoir acheté à HOURTIN (en perturbant vraisemblablement leurs voisins pour y implanter une résidence secondaire) s'opposaient à ma vision du développement des loisirs (golf compact ou de type Pitch and putt, parcs, promenades...). Ils ne veulent pas voir d'autres maisons ou complexes de vacances sous prétexte des piscines, des enfants et donc du bruit, ça pleure, joue au ballon, chante bruyamment... J'ai bien compris que cela les dérange beaucoup ! A croire que ces personnes n'ont pas d'enfants, de petits-enfants ou sont sélectifs dans leurs nuisances... Pourtant, j'ai un petit-fils et quel bonheur je vis !

Le bien vivre ensemble, cela commence par accepter les avantages et les inconvénients de vivre dans son nouvel environnement.

Je suis pourtant toujours heureux de voir cette population de touristes arriver aux beaux jours. Qu'ils restent chez nous le plus longtemps possible ! Que nos commerces et professionnels touristiques profitent de cette arrivée et qu'ils prospèrent et se développent, car une entreprise qui fait de bons résultats profite à notre territoire.

Nous observons depuis plusieurs années que les locations des résidences secondaires sont de plus en plus fréquentes, dans des fourchettes de prix qui sont élevées et à plus grande échelle. C'est une bonne chose pour ces propriétaires qui en bénéficient. Mais il est aussi juste que l'effort consenti pour assurer les surveillances de baignades (250 000 €/an), les embauches de saisonniers (plus de 60 000 €), les nettoyages plus fréquents des quatre plages plus fréquents, la sécurité renforcée, les animations... soit également supporté par ceux qui viennent pour les loisirs qu'offre HOURTIN. Vous comprenez donc pourquoi la partie communale de la taxe a été majorée de 60%. Les personnes qui viennent et profitent de leur loisirs à HOURTIN sont par le biais de cette taxe, associés à un juste équilibre des investissements et fonctionnements de ce secteur.

Pour moi, les impôts payés par nos administrés hourtinaises et hourtinais sédentaires doivent avant tout permettre leur bien vivre au quotidien, c'est un petit rééquilibrage de nos budgets.

Nous avons l'habitude d'être souvent mis de côté ! Nous habitons un endroit où l'emploi est minime et les déplacements vers la métropole coûtent cher en voiture, en carburant et en temps pour y aller travailler puisque aucun service de transport n'est prévu... L'illusion de la proximité... Vous comprendrez que je doive trouver les meilleures solutions pour impacter le moins possible vos ménages.



Toujours oubliés donc, hormis pour notre «Environnement» que tout le monde veut contraindre. Nous sommes de plus en plus inaudibles par les métropoles qui veulent toute notre richesse qu'ils n'ont pas ou plus ... (LA NATURE , LE BIEN ÊTRE DE NOS CAMPAGNES AU DETRIMENT DE NOS populations locales, et BIENTÔT NOS TERRAINS POUR PUISER NOTRE EAU et pour sans doute nous ordonner après de diminuer ou pire de NE PAS EN CONSOMMER). Bientôt nous perdrons nos contrats de l'eau et d'assainissement aux bénéfices de nos CDC. Oui, c'est cela l'illusion de la mutualisation ! Sur le papier uniquement, car plus ils regroupent, plus les dépenses sont lourdes . D'ailleurs ces contrats ne sont pas encore repris que l'on nous annonce déjà une augmentation de 25 % ! Désespérant !

Nous sommes toujours pénalisés ! Le jour où nous voulons réaliser un projet, il est refusé puisque évidemment dans nos communes, la biodiversité, la faune, la flore, les zones humides sont partout ! Clairement, notre territoire est le lieu de leur « compensation » de toutes leurs erreurs passées dont nous payons l'addition forcée ! Est-ce normal ? Avons-nous encore le droit de vivre dans nos campagnes ? Cette question devient de plus en plus lourde chaque année... Je pense même que ces métropoles devraient nous subventionner pour notre nature, nos forêts qui sont avant tout le poumon de la terre.

Nous sommes oubliés dans le Médoc. Dernièrement, nous avons tout mis en place pour recevoir une nouvelle brigade de gendarmerie sur notre commune. Nous avons fait une demande en temps et en heure pour être les premiers. Les locaux de Contaut sont existants, la gendarmerie n'attend que des effectifs pour subvenir aux besoins de nos administrés et à ceux des communes voisines. Cela aurait apporté un soutien aux brigades de LESPARE, LACANAU et PAUILLAC. Les gendarmes de terrain soulignaient la pertinence et l'efficacité de ce projet.

Nous avons prévu la construction d'un collectif pour les loger avec leurs familles. Tout avait été programmé. Cela reste une vive déception, nous avons appris que notre candidature était écartée par la presse !

Ce dossier n'a été soutenu que par notre Député, mais il n'a pu faire changer la donne. Je vois très bien, au suivi des rédactions journalistiques et de nos politiques, combien les gendarmes de terrain ne sont pas réellement soutenus.

"Un jour, tout sera bien, voilà notre espérance. Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion", nous disions.

Ce sont des semaines de fêtes : la magie de Noël existe dans les coeurs et souffle sur la nouvelle année. Si nous continuons à dénoncer les injustices et dysfonctionnements, à être courageux, à rassembler autour d'un projet, pourquoi pas demain, un jour, tout sera bien !

Profitez de vos proches. Très belles fêtes !

Bien fidèlement,

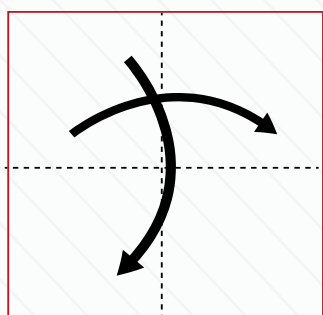
**Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET**



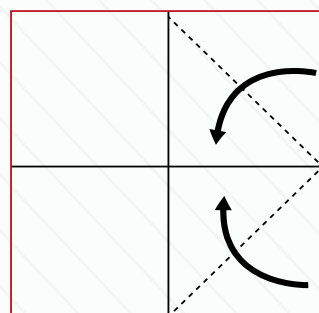
Cérémonie du 11 novembre

ATELIER

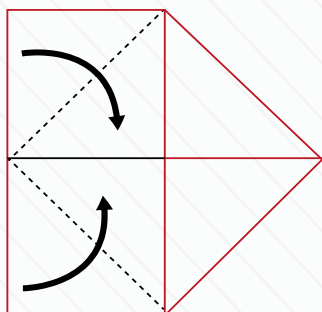
poisson en origami



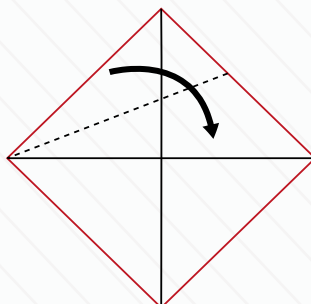
Marquer les plis : plier en 2 et déplier



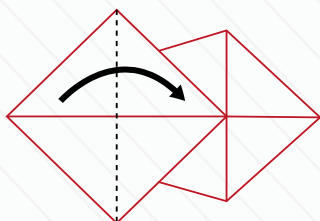
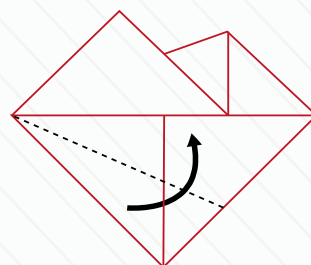
Ramener les coins au centre du carré



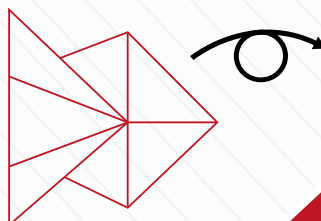
Faire la même chose de l'autre côté



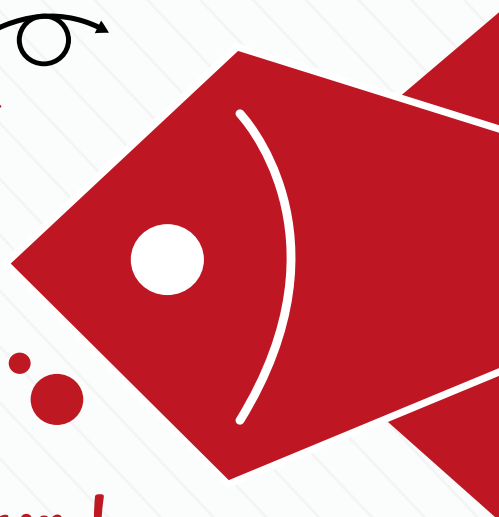
Plier vers le centre et déplier l'intérieur en retournant vers l'extérieur. Recommencer pour l'autre côté



Plier vers le centre



Retourner



Décorer le poisson !

La commune s'est portée volontaire pour faire partie des communes choisies dans le cadre de la création des 200 brigades de gendarmerie dans le milieu rural à partir de 2024. Cette création a été décidée par le pouvoir politique en 2022. Un dossier complet et détaillé a été réalisé en début d'année, réalisation encouragée par les forces de l'ordre car la commune possède des atouts indiscutables pour bénéficier de cette implantation. Les locaux existent déjà et la situation géographique la place dans une zone éloignée des brigades existantes.

La commune a appris par voie de presse (!!!) que sa candidature n'avait pas été retenue. Le Médoc reste une terre inconnue du pouvoir central. Aussi vous trouverez ci-dessous le courrier qui a été adressé aux services de l'État à la suite de cette décision.



MAIRIE

Place de l'Eglise – BP 26

33990 HOURTIN

☎ 05.56.73.28.43

☎ 05.56.73.28.44

HOURTIN, le 6 octobre 2023

Monsieur le Préfet de Région Nouvelle Aquitaine
PREFECTURE DE GIRONDE
2 Esplanade Charles de Gaulle
CS 41397

33077 BORDEAUX CEDEX

Réf. N° J.MS/CTB/23/10

Pôle Services de Proximité

OBJET : Nouvelle brigade de Gendarmerie
Copie à Monsieur le Sous-Préfet de LESPARRÉ

Monsieur le Préfet,

Nous sommes très déçus d'apprendre que la commune de HOURTIN n'est pas retenue pour l'implantation d'une brigade de gendarmerie, dans le cadre de la création des «200 nouvelles brigades» sur l'ensemble du territoire français.

Notre dossier de candidature a été déposé en début d'année, suite aux études des professionnels concernant le maillage existant des unités. L'implantation Hourtinaise étant jugée optimale pour assurer un service efficace face à des interventions trop tardives dans le Médoc, qui en a bien besoin, car toujours volontairement oublié. Les habitants se sentent abandonnés, les kilomètres se font trop longs quand tous les services sont systématiquement mis au profit de la Métropole ou de sa banlieue. Nous n'existons que comme la caution des écologies punitives.

Sans remettre en cause les choix malheureux qui nous disqualifient, nous sommes également en colère, car à l'heure où l'on souligne les manques de civilité des concitoyens, il m'est extrêmement douloureux de vivre le manque total de correction des services instructeurs de l'état.

Je vous demande s'il est normal d'apprendre par voie de presse que notre dossier est écarté ? Comment voulez-vous que l'éducation civique élémentaire existe dans la population, quand l'état lui-même ne donne qu'une illusion d'attention, notamment envers l'échelon communal et que les élus ont le sentiment de ne connaître que le mépris jacobin ambiant.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.


Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET

Les ouvrages de sécurité sur les axes principaux d'accès au bourg ont permis de fluidifier et de réguler la circulation estivale dans et aux abords du centre ville.

Les inquiétudes de nos concitoyens concernant le trafic routier à l'entrée de notre village lié à la mise en place de dispositifs de sécurité se sont avérées infondées. En effet, la mise en place de chicanes et d'écluses avait pour objectif de fluidifier la circulation, de faire ralentir les automobilistes aux abords du cœur du village et d'améliorer la sécurité routière en faisant respecter dans la zone urbaine la vitesse à 30km/h. Ces ouvrages de sécurité ont rempli globalement leur rôle et n'ont pas été à l'origine d'embouteillages, bien au contraire.



Les files ininterrompues de véhicules à l'arrêt entre le magasin Aldi et la place du village durant les matinées pendant les deux mois d'été ont disparu.

L'accès aux plages du lac et de l'océan ont été grandement facilités par la fluidification du point noir pour les automobilistes, que représentait le passage de la Place de l'église. En outre la durée d'attente pour rentrer ou sortir du village route de CARCANS et route de PAUILLAC a, très rarement, excédé deux à trois minutes.

Chicanes rue de la Bécade

La rue de la Bécade a été équipée d'une chicane ayant pour objectif de faire ralentir les automobilistes aux abords de la piste cyclable qui la traverse.



Chicane rue du Médoc

En vue d'assurer une meilleure sécurité pour nos enfants qui se rendent au collège et aux écoles à bicyclette (**bien équipés d'un casque, lumières et bandes réfléchissantes !!**), la rue de la Bouaille a été récemment équipée de dispositifs provisoires identiques pour faire ralentir dans cette zone pourtant limitée à 30km/h, les automobilistes trop pressés ou, souvent, trop en retard !! La rue Cantelaude, à proximité des écoles sera équipée également de ce type d'ouvrage dès que les services du Département auront fait les travaux de renforcement de la voirie qu'ils estiment nécessaires avant l'installation de ce type de dispositif.

Zoom sur les plantes exotiques envahissantes présentes autour des lacs médocains

Les lacs médocains comme tous les milieux naturels, terrestres et aquatiques, accueillent un cortège important d'espèces, végétales comme animales. Nombre d'entre elles sont locales, typiques du secteur, parfois même rares et protégées !

☀ Une plante exotique envahissante, c'est quoi ?

Des espèces, dites exotiques envahissantes, se sont au fil du temps installées, lorsqu'elles ont trouvé des conditions environnementales propices dans les milieux. Ce sont des espèces **non présentes à l'origine** sur le territoire, qui ont souvent été **introduites** de manière volontaire ou fortuite via l'aquariophilie, l'implantation de végétaux d'ornement dans les parcs et jardins...

A la différence des espèces autochtones, elles ne possèdent souvent pas de prédateur naturellement présent dans l'écosystème et font preuve de **capacités de dispersion et de compétition élevées** qui les conduit à exclure les espèces locales, ce qui en fait une menace importante pour la biodiversité et pour l'équilibre au sein des milieux naturels.

Ainsi, ces plantes ou animaux, trouvent des conditions d'accueil particulièrement favorables dans des milieux perturbés ou aménagés, laissant des niches écologiques vacantes et tout un espace libre pour se développer sans difficultés !



☀ Quelles sont les plantes exotiques envahissantes que l'on retrouve autour du lac de Hourtin-Carcans ?

Sur le canal des étangs, les cours d'eau, les lacs et les zones humides, différents secteurs sont affectés par la présence d'espèce végétales aquatiques invasives qui en plus de causer des nuisances vis-à-vis des **usages**, menacent la **biodiversité** locale et peuvent entraîner également des changements des **conditions physico-chimiques** du milieu, altérant la qualité de l'eau (réduction du taux d'oxygène, apports de matières organiques, etc.).



Jussies

- Herbiers aquatiques ou forme terrestre possible
- Fossés, cours d'eau, zones humides, berges des lacs Hourtin-Carcans et Lacanau



Grand lagarosiphon

- Herbiers aquatiques
- Lacs de Hourtin-Carcans et Lacanau, Canal des étangs



Elodée dense

- Herbiers aquatiques
- Lac de Lacanau, Canal des étangs



Myriophylle du Brésil

- Herbiers aquatiques
- quelques crastes à Hourtin et au Porge, Canal des étangs

A Hourtin : les principales espèces identifiées sont le **grand lagarosiphon** (*Lagarosiphon major*) qui forme de denses herbiers dans les lacs, les **jussies** (*Ludwigia sp.*) avec leurs fleurs jaunes typiques qui se développent sur quelques crastes et sur les berges des lacs et enfin le **myriophylle du Brésil** (*Myriophyllum aquaticum*) présent sur quelques crastes proches du bourg.

Toutes ces plantes pratiquent la reproduction dite végétative : **tout fragment de tige peut constituer une nouvelle bouture qui ira prendre racine ailleurs !**

A proximité directe, d'autres espèces sont déjà là ! Sur le lac de Lacanau, on retrouve par exemple l'élodée dense (Egeria densa)...qui pour l'instant n'est pas remontée sur lac de Hourtin-Carcans mais la vigilance est de rigueur pour veiller à ne pas créer de nouvelles zones propices et pour ne pas diffuser des fragments de plantes qui se trouvent souvent accrochées sur un bateau ou prises dans l'hélice.

🔴 Quelle est la stratégie d'action déployée ?



La meilleure façon de limiter les impacts de ces espèces est de **prévenir** leur arrivée en **maintenant des milieux naturels en bon état**, sans perturbations qui créeraient alors des opportunités pour un développement massif de ces plantes. La prévention passe également par la **limitation de toute diffusion** d'un espace à un autre.

C'est pour cette raison que la passe à bateaux située au niveau de l'écluse du Montaut à Carcans est fermée depuis plusieurs années pour éviter des transferts de plantes d'un lac à l'autre en sachant qu'elles ne sont pas les mêmes !

Des actions de **veille continue** sont menées par le SIAEBVELG en partenariat avec les communes et toute observation d'une plante exotique envahissante est intéressante à communiquer pour contenir l'émergence de nouveaux foyers.



En parallèle, des actions de **gestion** ponctuelles dans le temps et dans l'espace sont menées sur des **secteurs très localisés**.

Partant du principe que **l'éradication de ces plantes est impossible** et que l'action de l'homme permet, au mieux, d'enrayer leur propagation, le SIAEBVELG et ses partenaires ont pris le parti de ne traiter ces espèces que lorsque leur développement est une **gêne pour les usages** ou bien lorsqu'un **nouveau site** est menacé par leur prolifération.

Ainsi, des opérations ponctuelles d'**arrachage manuel ou mécanique** sont menées chaque année. *C'est le cas notamment dans le port d'Hourtin ou sur les zones de mouillages avant chaque début d'été. Il est alors organisé un « moissonnage » du lagarosiphon, à l'aide d'un bateau spécialisé qui coupe et ramasse en même temps cette plante aquatique permettant ainsi la circulation des bateaux pendant la période estivale. Cette opération est financée par la Communauté de Communes Médoc Atlantique et pilotée par la Mairie d'Hourtin et le SIAEBVELG.*

🔴 Et que se passera-t-il avec les changements climatiques ?

Dans le contexte de **changements climatiques** déjà à l'œuvre, les milieux aquatiques vont connaître des **bouleversements** importants.

Sur les lacs médocains, les eaux seront ainsi moins renouvelées, plus chaudes, plus sensibles aux apports en nutriments et au niveau de la biodiversité, on pourra observer de potentiels changements dans les cortèges d'espèces.

Les plantes exotiques envahissantes, souvent originaires d'Amérique du sud et de climats plus chauds, sauront sans nul doute montrer de **fortes capacités d'adaptation et continueront sûrement à se développer** en nombre.

🔴 Des impacts seulement négatifs ?

Que ce soit en milieu aquatique ou terrestre, les risques de perturbation des écosystèmes liés à l'introduction d'espèces non présentes à l'origine existent. Toutefois, et comme la nature sait faire preuve de résilience et d'adaptation, ces plantes constituent parfois de **nouveaux habitats exploitables pour la faune et la flore**.

Les herbiers aquatiques denses formées par le Lagarosiphon constituent en effet des zones de nourricerie, de frayère pour de nombreux poissons du lac (brochets, anguilles...), des zones de ponte ou de repos pour les libellules...



Des travaux faits en régie :
Restauration des cuisines de l'école élémentaire



Changement des chéneaux et d'une partie des
bacs acier des tennis couverts du Cardin



Création d'un cabanon pour l'association
"les Matous vagabonds" au Cardin



Réparation du ponton du CVHM



Sécurisation des vitraux suite à la tempête.



Une cérémonie du 11 novembre en présence des écoles

Des incivilités inacceptables, STOP aux dépôts sauvages !

**le TRI.... OUI
les dépôts sauvages..... NON !**



Les dépôts illégaux constituent une nuisance pour l'environnement et portent atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels.

Quel qu'en soit la nature ou le volume, un dépôt illégal est un dépôt d'ordures en un lieu où il ne devrait pas être. Ces déchets constituent une nuisance pour la faune et le flore. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... ils constituent des nuisances visuelles et olfactives et sont interdits par la loi !

Rappel réglementaire concernant le dépôt des déchets sauvages : est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit. (amende de 135 €)



Durant les vacances d'Automne, la diversité des activités proposées a comblé nos jeunes adolescents. Tempêtes et intempéries ne nous ont pas empêchées de profiter de notre territoire grâce à la réactivité de nos services, ce qui nous a permis de rebondir en proposant des sorties en intérieur lorsque le temps nous l'imposait.

Ainsi : trampoline park en remplacement du karting, l'inter centres en gymnase avec LACANAU en remplacement de l'inter centres du Département annulé pour cause de pluie ; cinéma, bowling, mais également de très belles activités extérieures comme la visite de la maison de Grave du VERDON ou l'après-midi à l'accrobranche de l'éco park de LACANAU. Deux semaines durant lesquelles, bonne ambiance et comportements exemplaires de nos jeunes ont enchanté et récompensé le travail de l'équipe d'animation.



JANVIER

DU 26 DÉCEMBRE AU DIMANCHE 7

Patinoire synthétique

organisée par la municipalité
ouverte tous les jours (sauf le 1^{er} janv.) de 14h00 à 19h00.
Nocturnes les vendredis de 19h00 à 22h00.
Participation : 3,00 € les 30 mn

Salle des fêtes - HOURTIN bourg



VENDREDI 12 - 15H00

"Bernard Palissy, un savant trop méconnu..."

Conférence organisée par l'UTLHM, animée par A. SAURIAU

Tarifs : 7,00 €/ non-adhérent - 4,00 € / adhérent
plus d'infos : www.utlhm.net/conferences-programme.ph

Salle d'animation- HOURTIN Port



VENDREDI 19 - 15H00

"Le trésor de la Reine Ahhotep...."

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Jacques ZACHARIE

Tarifs : 7,00 €/ non-adhérent - 4,00 € / adhérent
plus d'infos : www.utlhm.net/conferences-programme.php

Salle d'animation - HOURTIN Port



SAMEDI 20 - 19h00

Voeux de Monsieur le Maire et son Conseil Municipal

Présentation des réalisations et actions à venir suivi d'un pot de l'amitié

Salle des fêtes - HOURTIN bourg



FEVRIER

VENDREDI 9 - 15H00

"D'où vient l'Ukraine, où va l'Ukraine...."

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Jacques SANCHEZ

Tarifs : 7,00 €/ non-adhérent; 4,00 € / adhérent
plus d'infos : www.utlhm.net/conferences-programme.php

Salle d'animation- HOURTIN Port

DIMANCHE 25 - 14H00

Bal country avec clé USB

Organisé par l'association "les Desprésados"
Ouverture des portes à 13h00
Petite restauration sucrée sur place

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
mairie-hourtin.fr - onglet "Culture, Animations et Sports"



VENDREDI 8 - 15H00

"Le peuplement des îles du Pacifique, l'île de Pâques..."

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Michel DATCHARRY

Tarifs : 7,00 €/ non-adhérent; 4,00 € / adhérent

plus d'infos : www.utlhm.net/conferences-programme.php

Salle d'animation - HOURTIN Port

VENDREDI 15 MARS - 20H30

Philaldo Trio

Musique Métissée et contes d'ici

Entrée gratuite

Salle d'animation - HOURTIN port



SAMEDI 16 - 20H30

"LOTO de l'USCH"

Ouverture des portes à 19h30

Nombreux lots à gagner.

Restauration rapide et buvette sur place

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

SAM. 2 & DIM. 3 - DE 9H30 A 18H00

Salon de Printemps

Organisé par la section "les Après-midi créatifs" de l'USCH

Créations artisanales et gourmandes

Petite restauration et buvette sur place

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

VEND. 15 AU DIM.17 - 14H00 à 19H00

Exposition photos "Regards croisés"

Présentée par Timéo GORICHON et Roberto SANTANDER

Salle d'animation - HOURTIN port



SAMEDI 16 - 20H30

No Mad Orchestra

Concert Musiques Manouche

Entrée gratuite

Salle d'animation - HOURTIN port





DIMANCHE 17 - A PARTIR DE 14H00

Défilé de Carnaval

Organisé par la municipalité en partenariat avec le COACH

14H00 : Vente de confettis

15H00 : Départ du défilé

16H30 : Crémation de M. Carnaval

RDV devant l'école primaire

VENDREDI 22 - 15H00

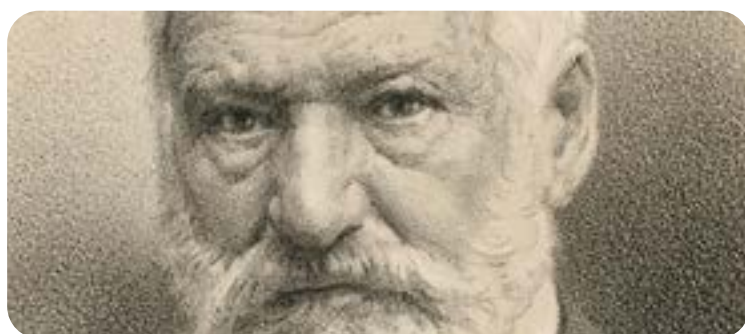
"Victor Hugo et les femmes..."

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Béatrice DELLÉA

Tarifs : 7,00 €/ non-adhérent; 4,00 € / adhérent

plus d'infos : www.utlhm.net/conferences-programme.php

Salle d'animation- HOURTIN Port



AVRIL



VENDREDI 1er AU DIM. 31

Exposition peintures en plein air

Proposée par l'Epicturale en partenariat avec la Mairie

Place de l'église & Place du port

LUNDI 1^{ER} - 16H00

Grande collecte des oeufs de Pâques

Organisée par la municipalité en partenariat avec le COACH et les commerçants de HOURTIN

Place de l'église - HOURTIN



VENDREDI 5 - 15H00

"Montaigne, année 1588, annus horribilis..."

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Anne-Marie Cocula

Tarifs : 7,00 €/ non-adhérent; 4,00 € / adhérent

plus d'infos : www.utlhm.net/conferences-programme.php

Salle d'animation - HOURTIN Port

AVRIL

SAMEDI 6 - 15H00

Examen-concert de l'école de musique

Organisée par la section musique de l'USCH
piano, guitare, chants....

Salle d'animation - HOURTIN port



SAMEDI 6 AVRIL - 20H30

LOTO des Pompiers

Ouverture des portes à 19H00

Nombreux lots

Buvette et petite restauration sur place

Salle des fêtes - HOURTIN bourg



DU SAMEDI 13 AU DIMANCHE 21 AVRIL

Salle d'Animation - HOURTIN Port

28^{ème} Académie Internationale de Musique HOURTIN Médoc

Proposée par l'Université Musicale HOURTIN Médoc,
l'Académie Internationale de Musique permet aux étudiants et amateurs d'approfondir la maîtrise de leur instrument sous la direction de professeurs et artistes prestigieux.
De nombreux concerts et animations gratuits seront proposés durant cette période.



Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
<http://mairie-hourtin.fr/agenda/>

- Programme indicatif sous réserve de modifications -



OCTOBRE ROSE REMERCIEMENTS

Un grand merci pour votre mobilisation, une fois encore, à l'occasion d'Octobre Rose. Cette année, les activités proposées par les associations ont permis de récolter :

2 625,00 € au profit de deux associations :

Rose Médoc de LESPARE et
Maison Rose Up de BORDEAUX.

En plus de ces dons, merci aux sections "les petites mains" et "les après-midi créatifs" de l'USCH d'avoir réalisé des coussins coeur et des masques oculaires.



Honneur au blason de la commune

Après avoir gravé le blason de la commune dans la chaussée autour de la Place de l'église, la municipalité continue le déploiement de son blason, en l'exposant sur le Château fort de l'île aux enfants et sur le fronton de la Mairie. Merci à Guy et Jean-Paul RIBA d'avoir pris la plume pour nous expliquer la signification du blason de la commune.

Le blason de HOURTIN a été conçu dans les années 60 par Guy TEYSSIER, Maire de la commune. Le blason est «écartelé» en quatre quartiers chacun d'eux présente un «meuble» c'est-à-dire un objet.

Au 1) de « gueules » au hapchòt « d'argent » (sur fond rouge est dessiné un hapchòt blanc) :

le hapchòt sert à égratigner l'aubier en retirant à chaque manœuvre un copeau de quelques mm d'épaisseur pour ouvrir les canaux résinifères desquels coulera la gemme. Le copeau est appelé « galip ». Gorgé de résine nous l'utilisons pour allumer le feu.

Au 2) « d'or à l'ancre de sable avec sa gumène du même » (sur fond jaune, est dessinée une ancre encordée, noire).

HOURTIN accueillit l'école de l'aéronavale de 1917 à 1950 puis le Centre de Formation Maritime (CFM) les 50 années suivantes. Ainsi pendant plus de 80 ans la Marine Nationale y développa des activités de formation. Ceci transforma en profondeur la sociologie, l'urbanisme et l'économie du village. De nombreux jeunes garçons partirent voguer sur les bâtiments militaires et on ne compte plus les Hourtinaises qui, frappées par Cupidon, allèrent découvrir d'autres horizons. Mais il est vrai aussi que de nombreux marins furent séduits par le village et qu'une fois arrivé l'âge de leur retraite, revinrent s'y implanter durablement. L'ancre est à la fois le symbole du voyage lorsqu'elle est hissée et celui de la fermeté lorsqu'elle est jetée. D'ailleurs la gumène qui s'enroule autour de l'ancre est bien là pour montrer cette dualité d'usage.

Au 3) « d'or au lion de sable à la queue léopardée » (sur fond jaune, un lion noir dont le bout de la queue est tourné vers l'extérieur)

Ce quartier est une variante de l'emblème des ducs d'Aquitaine qui apparut dès le douzième siècle. Le lion est « rampant » car il est vertical (à l'horizontale il est dit « passant »). C'est un « lion » et non un « léopard » car ce terme est réservé



aux félins dont la gueule est de face. Le blason d'une trentaine de communes de la Gironde présente aussi cette référence historique. Cependant on remarquera que si la plupart sont jaunes (« or ») ou rouges (« gueules ») seul celui de HOURTIN est noir (« sable »).

Au 4) « de gueules au voilier d'argent vu de front » (sur fond rouge, est dessiné un voilier blanc, vu de face).

Voilier venant de face, il symbolise le lac. Quoi de plus normal dans ce village qui partage le plus grand lac naturel de France. Ce lac ne contient que de l'eau de pluie provenant de son bassin versant pour l'essentiel localisé dans la zone agricole des Jolles. L'eau d'amont parvient au lac grâce à des berles naturelles ou des crastes qui furent creusées par l'homme. L'activité nautique du lac est organisée d'une part autour du CVHM à Piqueyrot essentiellement consacré à l'initiation (c'est une école agréée) et à la compétition à la voile (nombreuses régates), et d'autre part autour du CNHM (1963) qui gère le Port et encourage la plaisance nautique (balades au fil de l'eau, voile, bateaux à moteur, ski nautique, pêche en bateau, etc.)."

Guy et Jean-Paul RIBA

PS : vous trouverez la version longue de ce texte sur le site de la mairie (*histoire et patrimoine*).

VACANCES OMNISPORTS 2024

6 – 10 ANS



**Du lundi 19 au
vendredi 23 février**

**Du lundi 15 au
vendredi 19 avril**

**Profitez des vacances pour
faire découvrir à vos enfants
ou petits-enfants des activités
de loisirs sportifs !**

**DIVERSES ACTIVITÉS
SPORTIVES DONT UNE JOURNÉE
"INTER-GÉNÉRATIONNELLE SPORT"
OU UNE JOURNÉE "HANDI-VALIDE"**



**Tarifs définis en fonction
du quotient familial**

Places limitées



INSCRIPTION A LA SEMAINE

**Inscriptions et informations :
SOPHIE : 06 25 40 79 15**

usch@wanadoo.fr



BON A SAVOIR

PETIT RAPPEL

Pourquoi entretenir son fossé ?

Il appartient au propriétaire du terrain d'entretenir le fossé sur l'emprise de sa propriété afin de permettre l'écoulement des eaux provenant des parcelles supérieures sans les empêcher et sans affecter celles qui sont en contrebas.

Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, l'entretien doit être assuré à part égale entre les deux propriétaires riverains.

Il est primordial d'entretenir un fossé pour que les fonctions d'évacuation des eaux de ruissellement, de drainage soient assurées ! En restaurant le libre écoulement des eaux, on contribue à gérer la problématique inondation en période de fortes pluies.

Solidarités en surcharge

Dans notre village, aux côtés du CCAS, nous avons la grande chance d'avoir quatre associations qui se préoccupent de solidarité. Chance car les villages environnants ne possèdent pas ces structures. Mais depuis la période du COVID, chacune voit son public augmenter.

La Croix Rouge Unité Locale Terres du Médoc a installé une de ses équipes à HOURTIN,



15 rue des écoles, dans un local exigu prêté par la mairie, trois à cinq bénévoles y accueillent le public. La boutique, ouverte à tous, permet par ses ventes de financer les actions locales de la Croix-Rouge.

On peut choisir d'être officiellement domicilié à cette adresse : 69 personnes le sont, ce qui signifie que ce sont des gens sans domicile qui vivent dans leur voiture, dans des campings ou chez des amis et qui peuvent bénéficier ainsi d'une adresse indispensable pour toute démarche. (Il faut signaler que 95% des personnes qui y sont domiciliées sont des travailleurs dont les revenus sont insuffisants pour espérer trouver un logement).

Sur orientation des travailleurs sociaux ou des partenaires du territoire, les personnes les plus précaires peuvent bénéficier d'aide alimentaire par des Chèques Alimentaires Personnalisés ou énergie sur dossier. Un écrivain public accueille aussi en ce lieu pour accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches. La Croix Rouge travaille en complémentarité avec les autres associations et les difficultés de l'un vont se répercuter sur les autres.

Les Restos du Cœur, créés il y a 38 ans sont plus que jamais indispensables : la pauvreté augmente.

Cette année, la demande s'accroît de 30%. Or les ressources de l'association manquent et il va leur falloir être plus sévère sur les conditions d'admission ainsi que sur les quantités de produits distribués, ce qui risque d'être catastrophique pour certaines familles. Sur HOURTIN, 11 bénévoles font la collecte de produits auprès des commerçants qui acceptent de donner leurs invendus, achètent les produits manquants et les redistribuent. Mais les subventions européennes ont diminué, les achats sont donc plus difficiles et le nombre de bénéficiaires augmente.

Les collectes auprès des habitants ne suffisent pas, même si les dons se multiplient. Le local qui jouxte celui de la Croix Rouge, lui encore prêté par la municipalité est aussi trop petit pour permettre un accueil plus chaleureux, des rencontres, un travail sur la recherche d'emploi ou pour accompagner au mieux les bénéficiaires dans leurs démarches. 100 personnes sont concernées soit 60 familles surtout des familles monoparentales.

L'équipe locale du Secours Catholique Caritas France, composée de 14 bénévoles, anime la boutique solidaire "Côté cœur, côté fringues" dans la zone artisanale de HOURTIN.



Cette année, la forte inflation induit une nette aggravation de la pauvreté pour tous et particulièrement pour les femmes qui sont les premières touchées. Les effets du non accès à l'emploi, du temps partiel et les carrières professionnelles hachées les pénalisent à différents stades de leur vie.

Les dons reçus sont centralisés au niveau national puis répartis par délégation pour ensuite aller vers les équipes locales pour un monde solidaire. Au travers de la vente de vêtements, accessoires et jouets de seconde main ainsi que d'ateliers collectifs gratuits, l'association s'attaque à toutes les causes de pauvreté, d'inégalités et d'exclusions. Dans le respect de chacun, l'équipe accueille, écoute, vient en aide si besoin et lutte contre la solitude. Son engagement s'enrichit des talents des bénévoles et des personnes accueillies.

Comme les autres associations, le Secours Catholique peut pallier des difficultés et donner aux bénéficiaires, sur dossier, une aide financière ponctuelle et limitée à vocation uniquement alimentaire.

Soleil'Darité, petite association locale, complète le dispositif en distribuant des chèques alimentation.

Elle s'appuie sur les gains obtenus par les activités de l'Association LAC pour financer ses dons, c'est pourquoi LAC ne veut pas se voir supprimer ses moyens d'action. Les bénéficiaires lui sont envoyés par le CCAS ou les autres associations. 20 à 30 familles bénéficient de son aide.



Quatre associations qui travaillent ensemble pour sortir de la misère ceux ou celles qui rencontrent des difficultés : ce sont souvent des femmes seules avec enfant, qui travaillent mais ne parviennent pas à boucler la fin de mois. Certains étaient logés au Camping du Littoral et cherchent un lieu pour vivre. Le logement des plus démunis est le plus gros problème comme dans toutes les communes de la côte qui reçoivent des estivants. Et aucune de ces associations n'a de solution.

Les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes bénéficiaires dépendent du local qui a été attribué aux associations et avec l'inflation générale et le prix exponentiel des énergies, la surface nécessaire à l'accueil devrait augmenter. Espérons qu'un relogement de ces associations sera possible dans un futur proche.

VIVRE ENSEMBLE

Quel plaisir de retrouver les loulous pour cette nouvelle année scolaire !

A chaque début d'année, l'équipe d'animation propose un programme visant la cohésion de groupe et le «savoir vivre ensemble».

Au programme : différents jeux collectifs, une matinée commune entre les maternelles et les élémentaires, découverte du «Land Art» à Piqueyrot avec réalisation d'œuvres collectives.



On apprend à se faire confiance



Participer au Téléthon est aussi une merveilleuse façon d'apprendre à VIVRE ENSEMBLE !

A travers différents défis, les enfants ont battu un nouveau record : la guirlande réalisée collectivement de 38,84 mètres cette année, contre 15 mètres l'année dernière.



Protéger nos enfants, lutter contre le harcèlement



Dessin d'un élève de HOURTIN, classe de CE1. Consigne : dessine une situation de harcèlement et une réponse à cette situation.

Si votre enfant est auteur de faits de harcèlement, les conséquences de ses actes peuvent être graves. Il s'agit de comprendre pourquoi il agit ainsi afin qu'il change de comportement. Il faut aussi que les violences cessent, pour l'enfant victime mais aussi pour lui-même.

Le 9 novembre dernier s'est déroulée une nouvelle journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire «NON au Harcèlement».

Instaurée en 2015, cette journée NAH se déroule chaque année le premier jeudi qui suit les vacances scolaires de la Toussaint.

Cette journée de mobilisation constitue l'un des temps forts du programme de lutte contre le harcèlement à l'école, **pHARe**, déployé cette année dans toutes les écoles élémentaires et établissements scolaires.

L'école de HOURTIN s'investit fortement depuis trois ans dans ce programme et y associe l'équipe d'animation des centres de loisirs Les Petits loups et l'Espace Jeunesse.

Des actions sont menées au quotidien pour favoriser **le vivre ensemble** et prévenir les situations de harcèlement.

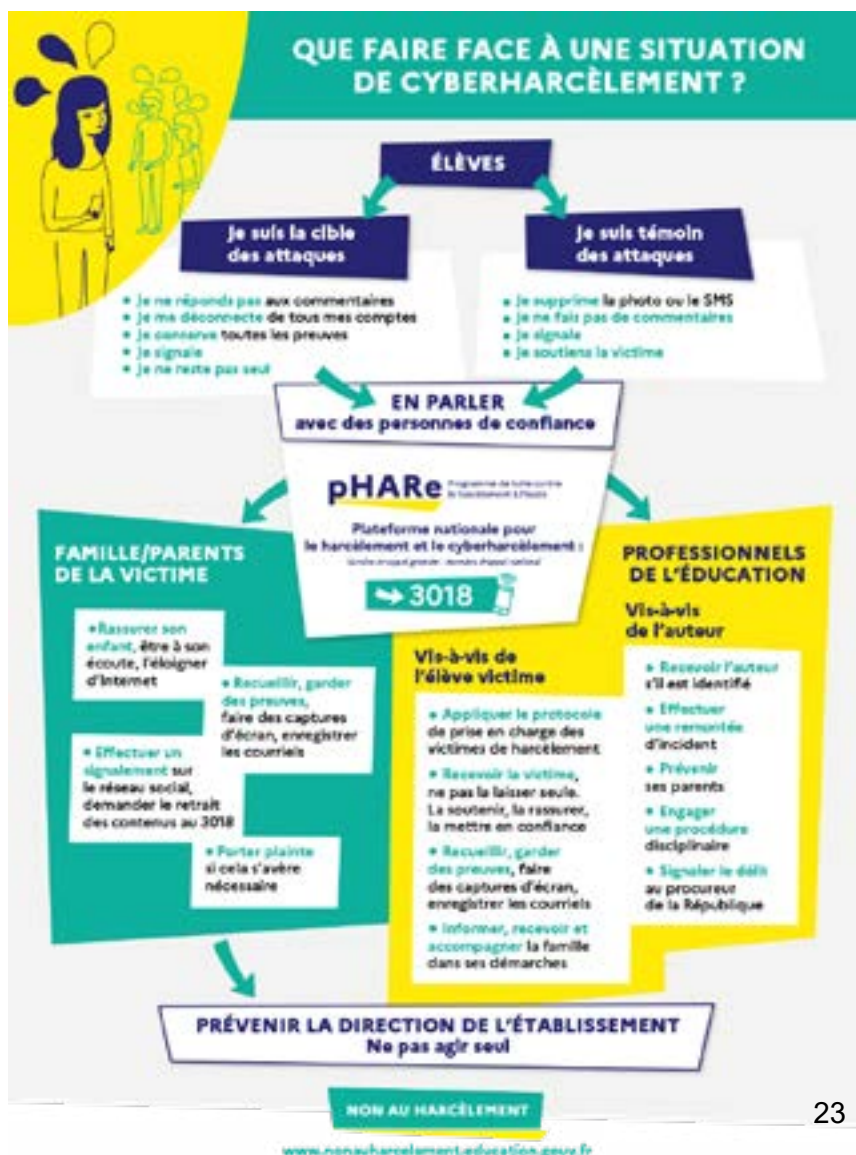
Il est primordial que les familles, très inquiètes, communiquent avec les personnels de l'école et leur accordent leur confiance. Les relations entre les enfants sont complexes et l'ambiance, véhiculée par les médias, anxiogène. Les personnels de l'école (enseignants et personnels municipaux) sensibilisés au harcèlement, s'investissent au quotidien pour favoriser un climat scolaire serein.

Pour la journée NAH les élèves des classes de HOURTIN à partir de la grande section ont bénéficié de séances de sensibilisation au harcèlement en milieu scolaire. Selon l'âge des élèves :

- lecture d'album,
- jeux de rôle,
- débats,
- visualisation de vidéo et débat,
- représentation sous forme de dessin...

Ce qu'il est déconseillé de faire :

Ne tentez pas de gérer vous-même le problème, ni de contacter l'auteur des faits : cela pourrait aggraver la situation.





Un portrait d'agent vous est proposé. Son engagement, ses missions....

Danielle nous rappelle les droits, les devoirs de la navigation et les conséquences d'un régisseur.



Danielle RABOISSON, Agent comptable et régisseur du droit de navigation

Le lac de HOURTIN-CARCANS est le plus grand lac naturel de France. Il s'étend du nord au sud, parallèlement à la côte de l'océan Atlantique, sur une longueur maximale de 18 km pour une largeur maximale de 5 km (5700 ha). Il communique avec l'étang de LACANAU par le canal des Étangs.

Le lac fait partie du site inscrit des Étangs girondins depuis 1967, son plan d'eau et quelques rives sont en site classé depuis 1968 et 1983. Une partie du site est

protégée par la réserve naturelle nationale des dunes et marais d'Hourtin d'une superficie de 2 150 ha. Réciprocité avec CARCANS, pour naviguer sur le lac, il faut s'acquitter d'une taxe de navigation. En effet, chaque plaisancier selon la commune sur laquelle il navigue, doit être en possession de la vignette correspondante. Danielle en a la responsabilité depuis 1991.

Danielle, quelle est la réglementation pour naviguer sur le lac ?

Pour naviguer sur notre beau et grand lac, il y a un règlement (arrêté préfectoral du 01/09/2014) portant règlement particulier de police de la navigation sur le plan d'eau HOURTIN-CARCANS. L'exercice de la navigation des bateaux de plaisance et des activités sportives est aussi réglementé. On ne peut pas faire n'importe quoi et n'importe où ! La navigation est interdite la nuit, exceptée pour les missions de secours ou de police en opération.

L'usage des engins du type aquascooter hydroglisseur, jetski et bouée tractée est strictement interdit, ainsi que le camping nautique. Pour les amateurs de ski nautique, une zone y est autorisée à la Pointe blanche (côté ouest). Toute navigation est interdite dans la zone protégée des 500 mètres de la rive Est, sauf entre LACHANAU et HOURTIN Port.

Les tarifs du droit de navigation sont fixés annuellement par décision de Monsieur le Maire. Cette redevance peut être prise en mairie ou au Port. Et depuis juillet 2020, une borne de paiement a été mise en place à la descente à bateau pour permettre aux navigateurs de s'acquitter de la redevance 7 jours sur 7. Plus d'excuses ! A n'importe quel moment de la journée, week-end et jours fériés, la borne est accessible ! Ce qui représente une moyenne de 280 transactions l'été. Chaque année, environ 1 700 vignettes sont délivrées.

Que pouvez-vous nous dire sur la responsabilité de cette régie ?

Régisseur de recettes, je suis chargée du suivi et du contrôle quotidien des recettes encaissées. Je suis astreinte à tenir une comptabilité qui doit retracer toutes les recettes que je suis habilitée à encaisser par l'acte constitutif de la régie, à la place du comptable public assignataire, pour le compte de la collectivité. L'exercice de la fonction de régisseur réclame une certaine rigueur et l'assimilation de certaines règles de la comptabilité publique. Je suis personnellement et pécuniairement responsable de la conservation des fonds, des valeurs, des pièces comptables et contrôlée par le Trésor Public.

Y a t'il des contrôles sur le lac ?

Oui bien sûr. Des contrôles sont faits par la Police municipale, les affaires maritimes et des gardes assermentés. Ils contrôlent la vignette de navigation, mais aussi le matériel d'armement et de sécurité obligatoire et le permis de conduire. Permis obligatoire pour piloter un bateau de plaisance à moteur lorsque la puissance est supérieure à 6 cv.

A noter que toute embarcation ayant un emplacement au Port ou un mouillage, doit s'acquitter de la taxe de navigation sur la commune de HOURTIN.



Un proverbe français dit qu'il ne faut qu'une étincelle pour allumer un grand incendie. Si un incendie se déclare chez nous, c'est bien dans le coeur d'Eloan, dévoré de passions et de désirs de servir son pays, plutôt que dans les pinèdes communales !

Bonjour Eloan, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Eloan, je suis en classe de 1ère, dans une filière spécialisée "**les métiers de la sécurité**" au lycée professionnel Emile COMBES (BÈGLES).

C'est une formation assez peu connue, quels sont les attraits de ce cursus singulier qui t'intéressent ?

C'est une formation en trois ans qui intègre l'apprentissage des savoirs professionnels en matière de sécurité privée, comme publique. Je cherche particulièrement à acquérir des connaissances et des compétences qui me permettront de lutter contre le risque incendie, assurer des missions d'assistance aux victimes, ou encore pouvoir intervenir sur diverses situations à risques tout en surveillant les lieux et leurs accès.

Mon objectif est de passer des concours de gendarmerie, police, SDIS (pompiers) ou peut-être partir en pénitencier. Je me laisse encore le temps de préparer tout cela, ce Bac est une très bonne préparation à ce type de concours. Je suis dans une filière sélective et cela m'oblige à être interne, mais cela vaut la peine. Je suis très heureux dans ce lycée.

Comment as-tu eu cette idée ? Connaissais-tu déjà ce type de métiers ?

J'ai tout un environnement qui est propice à cette réflexion. Un de mes amis a fait les JSP (Jeune Sapeur Pompier) et mon père est Capitaine infirmier des pompiers de HOURTIN... forcément cela me fait baigner dans un univers particulier. Si on cumule mon envie de servir mon pays, proposer ma candidature était une évidence.

Tu es un Jeune Sapeur Pompier à HOURTIN, que pourrais-tu nous dire pour nous faire découvrir cette passion ?

Tout d'abord, l'ambiance y est très sympa, depuis quatre ans notre groupe partage chaque semaine un entraînement physique et mental de qualité. On peut y découvrir les matériels de lutte contre les incendies, les techniques utilisées. J'aime aussi beaucoup les séances des gestes qui sauvent, ils seront utiles en cas de problème. J'ai également développé mes capacités sportives.

Nous sommes toujours heureux également de participer aux diverses cérémonies, comme le 11 novembre par exemple. Je ne peux qu'inciter à pousser la porte des JSP, c'est vraiment une expérience qui en vaut la peine, ne serait-ce que pour le dépassement de soi. C'est un excellent esprit de cohésion et d'entraide, je conseille largement d'intégrer ce groupe !

Personnellement, cela m'a fait beaucoup évoluer. J'ai complètement changé. Cela m'a permis de sortir de ma zone de confort et j'aime me lever le matin pour rejoindre mon groupe, plutôt que de passer mon temps sur un téléphone. A la place, je préfère vivre avec les copains et copines et apprendre plein de choses utiles.

Faut-il être très sportif pour vous rejoindre ? Quels sont tes sports préférés ?

Quelqu'un qui ne serait pas sportif peut sans problème intégrer les JSP, avec de la volonté et au fil du temps une personne pourra acquérir une très bonne condition physique. Cela n'est pas un frein, cela s'acquiert, comme beaucoup de choses.

A HOURTIN, j'ai fréquenté le club de judo. J'aime aussi nager dans le lac et pratiquer les sports de combat.

Je suis également licencié de tir sportif. J'adore le tir de précision et je crois que je vais également dans le futur pratiquer le tir tactique.

Merci beaucoup Eloan. Tu nous a fait découvrir une passion admirable, nous te souhaitons une très bonne continuation dans tes études et tes passions.

Quelles sont les aides financières pour l'entrée en EHPAD

C'est souvent lorsqu'un problème grave survient que les familles commencent à évoquer l'entrée en maison de retraite. Or, pour votre proche âgé, quitter son domicile est loin d'être une démarche facile à entreprendre. Si vous attendez le dernier moment, vous risquez de vous heurter à son opposition, malgré l'urgence. Évoquer l'accueil en établissement en amont vous permettra d'aborder le sujet sereinement et d'être prêt si le besoin s'en fait sentir un jour.

Afin d'assurer le financement du séjour de votre proche en maison de retraite, vous pouvez bénéficier d'un certain nombre d'aides :

A.P.A. Allocation Personnalisée d'Autonomie

Elle peut être demandée si l'on veut rester à domicile ou peut servir à payer en partie le tarif dépendance facturé par l'EHPAD. La démarche à réaliser varie selon votre département de résidence. Elle peut se faire soit par un service en ligne, soit par un formulaire papier à remplir et à envoyer, à votre caisse de retraite ou au service autonomie de votre département.

Aide au logement :

L'Allocation de logement sociale (ALS) ou l'aide personnalisée au logement (APL) sont à demander auprès de la CAF.

Réduction d'impôts sur le revenu

Lorsque la personne âgée est imposable, elle peut bénéficier d'une réduction d'impôts s'élevant au maximum à 2 500 €.

A.S.H. Aide Sociale à l'Hébergement

Elle permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement d'une personne âgée en établissement ou chez un accueillant familial.

Pour percevoir l'ASH, il faut remplir les conditions suivantes : avoir plus de 65 ans (ou plus de 60 ans si l'on est reconnu inapte au travail), vivre en France de façon stable et régulière, avoir des ressources inférieures au montant des frais d'hébergement.

Un dossier de demande d'ASH doit être retiré auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune où la personne âgée réside. Le dossier est ensuite transmis aux services du Département.

Pour que la prise en charge des frais d'hébergement débute à partir de la date d'entrée dans l'établissement, la demande d'ASH doit être faite dès l'entrée en EHPAD.

ATTENTION : Les sommes versées par le Département pour cette aide sont récupérables du vivant (si donation ou héritage) ou au décès de la personne âgée (sur l'actif net de la succession).

Des aides financières et matérielles sont possibles pour le maintien à domicile. Vous pouvez les retrouver sur le site : www.service-public.fr-allocation et aides aux personnes âgées ou auprès du CCAS de HOURTIN au 05 56 73 28 43 –

COLIS de NOËL

Fin Décembre, comme chaque année, des bénévoles vont distribuer ces colis à toutes les personnes de 75 ans et plus. Nous les remercions vivement pour cette entraide !

Et espérons que les denrées achetées dans les commerces locaux raviront les papilles de nos aînés !

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, merci de vous faire connaître au CCAS csailley@mairie-hourtin.fr

Le traditionnel repas des seniors des 75 ans et plus

Monsieur le Maire et les élus auront la joie de vous retrouver **le dimanche 10 mars 2024** autour d'un repas servi à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de partager un vrai moment convivial, agrémenté d'une animation musicale.

Une invitation vous sera adressée dans le courant du mois de février.



Ensemble, les caisses
de retraite s'engagent

ESCAPE GAME

Seniors

Jeu
Gratuit
pour les plus
de 55 ans

Un jeu participatif
sur les mystères
du sommeil

L'Escape Game est un "jeu
d'évasion" de grande nature
dans lequel vous êtes un agent
secret à la retraite, rappelé par
votre directeur...
Avec d'anciens collègues, vous

disposez de 45 minutes pour
résoudre une énigme et
découvrir les secrets d'un bon
sommeil.

Préparez-vous à reprendre du
service !



Cet atelier « Escape Game Seniors » est proposé par les caisses de retraite d'Aquitaine et les Associations Santé, Éducation, Prévention sur les Territoires (ASEPT).

Le Mardi 23 janvier 2024
De 10h à 11h30

Salle "André LAGUNE"
Rue Chambrelent
33990 HOURTIN

POUR VOUS INSCRIRE :



www.asept-gironde.fr



ASEPT-33



@GirondeAsept

Mail : contact@asept-gironde.fr - Tél. : 05 57 99 79 39

ASEPT Gironde - 13 rue Ferrière - 33052 Bordeaux



Collock



ASEPT

Association Santé Éducation
et Prévention sur les Territoires



L'expression de l'opposition municipale

Chères Hourtinaises, chers Hourtinais,

Depuis quelque temps nous sommes régulièrement apostrophés sur certains sujets récurrents sur la circulation dans le bourg. Beaucoup d'interpellations sur les vitesses excessives, les chicanes, le non respect du code de la route etc ...

Comme beaucoup d'Hourtinaises et d'Hourtinais, notre équipe est sensible au bien vivre ensemble et cela passe, entre autre par les déplacements dans le bourg. Ceux-ci doivent être sécurisés, sereins et dans le respect des autres usagers et résidents de la commune .

Pour ce qui est de la circulation dans le bourg, nous adhérons au fait de ralentir la vitesse moyenne de circulation pour le bien être et la sécurité de toutes et tous. Nous avons proposé des feux « récompense », ceux-ci existent dans des communes des Landes et leur efficacité est redoutable. Quant aux moyens à mettre en œuvre il s'agit de discussions où le mot de la fin appartient à la majorité, règles de la démocratie obligent. Malgré tout, notre équipe sera toujours une force de proposition. Des solutions existent également du côté des usagers des voies de circulation et la mise en place de panneaux, chicanes, Police municipale et autres ne peuvent suffire seuls à réguler le bien vivre ensemble. Les incivilités et le manque de courtoisie sont souvent la cause des dysfonctionnements.

Des résidents de la rue des Coudifles nous ont fait part de nombreuses infractions sur cette route, vitesse excessive, véhicules hors gabarit etc... Les aménagements existent, la Police municipale patrouille mais il leur est difficile d'être partout tant les demandes sont importantes. La solution aurait été la création d'une brigade de gendarmerie, mais bien que la ville de HOURTIN ait été candidate, le choix s'est porté sur d'autres communes du Sud Gironde.

Le rond-point à l'intersection de la route de Lachanau et de la rue des Résiniers, c'est tout un roman et nous ne décernerons certainement pas un prix au bureau d'étude qui l'a imaginé et qui ne l'a sans doute jamais utilisé !!! Plus sérieusement, nous assistons à un florilège des mauvaises pratiques. Entre celles et ceux qui roulent sur le rond-point, celles et ceux qui vont tout droit et celles et ceux qui coupent le sens de circulation, c'est l'anarchie la plus complète. Il est impossible de circuler tant les courbes ne sont pas réalisables en voiture et en camping-car n'en parlons pas. Quant à la visibilité en venant de la rue de Lachanau pour se diriger vers la rue des Résiniers, elle est nulle. La solution consisterait à repenser entièrement ce rond-point avant qu'il n'y arrive un accident.

Le ralentisseur au milieu de la rue des Résiniers est une ode à la loi du plus fort, en effet il est quasiment impossible de passer à deux voitures et ce passage donne lieu à des joutes dignes du moyen-âge, il conviendrait de limiter le passage à une voiture à la fois avec un sens prioritaire.

Pour conclure, pour que tout aille bien, il suffirait d'un peu de bons sens, un peu de civisme, un peu de courtoisie et beaucoup d'empathie.

Autre sujet plus léger, comme tous les ans, nous nous voulons plein d'optimisme pour cette nouvelle année 2024 et nous vous souhaitons tous nos vœux de santé et de bonheur pour vous et celles et ceux qui vous sont chers. Nous souhaitons également que règne l'harmonie et le bien être dans notre belle commune pour toutes et tous.

Bonne et heureuse année 2024 !!!

Le groupe «Pour Hourtin avec vous»

Nous répondrons à toutes les demandes personnalisées (pas anonymes !!) faites à l'adresse mail :
pourhourtinavecvous@gmail.com

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos félicitations aux parents.

*Enea AULAGNIER, née le 22 août,
Collin FÉLIXAIN, né le 23 août,
Naëlle GOURARI, née le 21 septembre,
Osiris OSMONT, né le 26 septembre,
Agathe SOUSA, née le 3 octobre,
Raphaël THARAN-BARRICAULT, né le 22 octobre,
Héloïse DRISSI FINES, née le 29 octobre.*

Mariages

Nos félicitations et tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

*Cindy VERBEEK & Damien JUPILLE,
le 26 août,*

*Margot FUSTER & Nicolas BRUNO,
le 2 septembre,*

Valérie LEPREUX & Valentin HERRERA-CORONADO, le 16 septembre,

*Laurence DUTOUQUET & Didier GARRIGOU,
le 30 septembre,*

*Hélène BRONDEL & Jérémy COURSAN,
le 28 octobre.*

Décès

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre soutien aux familles en deuil.

*Germain CHANEL, le 21 août,
Lucie PUISILLIEUX, le 16 août,
Jean, Marcel LECOINTRE, le 18 août,
Valérie DUPIOL née ORNE, le 29 août,
Patrice COQGIN, le 9 septembre,
Jean FERRAGU, le 24 septembre,
Lucie YCARD née LAFARGUE, le 23 octobre,
Vincent COLIN, le 2 novembre,
Yvette DUHAMEL née PETIT, le 5 novembre,
Josette COURRIER née MAFFRE, le 5 novembre,
Jean-Paul GROUSSARD, le 5 novembre,
Marc DE MEULENAERE, le 12 novembre,
Francis CHAPERON, le 18 novembre,
Jean-Louis COMBES, le 21 novembre,
Marie CHEVRIGNAC née BON, le 24 novembre.*

Spécialité culinaire

Famille SÉCARDIN et DUTRAIT pêcheurs amateurs



Cuisinez à côté de chez vous !

Arlette nous dévoile sa soupe. Une recette qui met à l'honneur un produit de notre lac.

INGRÉDIENTS :

- 2 à 3 pommes de terre + quelques supplémentaires pour épaissir la soupe,
- poireaux,
- oeufs,
- oignons,
- poisson,
- pain rassis,
- vinaigre rouge de vin,
- gros sel, huile,
- ail,
- sel, poivre.

PREPARATION

1. Mettre l'eau à bouillir, compter une pleine assiette par personne + 3 à 4 supplémentaire pour 25 personnes
2. Pendant ce temps, faire revenir dans une poêle, les pommes de terre et les oignons.
3. Eplucher les poireaux, les attacher en 2,3 paquets et faire cuire le tout si possible à découvert.
4. Peler l'ail et l'écraser avec du gros sel. Lorsque cela aura la composition d'une crème, y incorporer de l'huile. Mettre de côté.
5. Lorsque les légumes seront cuits, on retirera quelques p. de terre que l'on écrasera à la fourchette en y ajoutant un peu de bouillon, l'on versera le tout dans la marmite avec l'ail écrasé. Le blanc de quelques oeufs peut être mis à bouillir dans la soupe.
6. Ajouter le poisson à cuire.
7. Couper du pain rassis le plus mince possible et le conserver dans le fond de la soupière.
8. Lorsque le poisson est cuit (environ 25 min), goûter pour rectifier l'assaisonnement.
9. Délayer les jaunes d'oeuf dans du vinaigre rouge de vin.
10. Lorsque l'on juge que tout est cuit et prêt à se mettre à table, à feu éteint, ajouter peu à peu avec le bouillon chaud. On liera la soupe.
11. Laisser reposer quelques minutes. Laisser le poisson et les légumes au fond du récipient, retirer le bouillon pour le mettre sur le pain et servir aussitôt pour que ce soit le plus chaud.

Bonne dégustation !

Vous souhaitez partager une recette locale.... contactez-nous à : population@mairie-hourtin.fr

Infos pratiques

vos professionnels de santé sur doctolib.fr

MAIRIE DE HOURTIN

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 et 15h00/17h00
le mardi : 9h00/12h00
le vendredi : 9h00/12h00 et 15h00/18h00
Site internet : www.mairie-houritin.fr
Courriel : population@mairie-houritin.fr

Service urbanisme

Accueil du public sur RV le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h

Police municipale

Office de Tourisme Médoc Atlantique

Communauté des Communes Médoc Atlantique
courriel : accueil@ccmedocatlantique.fr

SUEZ – (numéro d'urgence)

ENEDIS – (numéro d'urgence)

Permanence en Mairie

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)

Point Service CAF : Lundi 15h/17h, jeudi 9h/12h sur RdV

Assistante sociale – Conseil Départemental de la Gironde – Maison Départementale de la solidarité et l'insertion Pauillac sur RV* (mardi de 9h30 à 12h00)

Infodroits

Sur RV : 3^{ème} jeudi de chaque mois

Permanences – Espace Jeunesse

Mission Locale du Médoc - jeunes de 16 à 25 ans – sur RV *: vendredi 9h00/16h30

Enfance et Jeunesse

Crèche/halte-garderie « Les Petits Mousles »
A.L.S.H (accueil de loisirs) « les Petits Loups »
et Accueil Périscolaire
Relais Assistante Maternelle

A.L.S.H Ados

mercredis et vacances

Ecoles

Ecole Elémentaire
Collège Jules Chambrelent

Bureaux de Poste

Croix rouge

Gendarmerie Lacanau

Gendarmerie Saisonnière

Pompiers

Restaurant du cœur

Secours Catholique

Divers

Capitainerie

06.33.56.91.66

Catéchèse

Cinéma

Déchèterie

Maison Forestière des Genêts

Musée

S.M.I.C.O.T.O.M

Union Sportive et Culturelle Hourtin

Naturopathes

Mme Mombeuil

Mme Poudevigne

Mme Bézia

Santé

Ambulances du Lac*

Clinique Mutualiste du Médoc (Lesparre)

Laboratoires d'analyses médicales

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Pharmacie Lagrave

Cabinets dentaires

Dr Chazé

Dr Angelelli & Dr Billaud

Cardiologue*

Dr Ahmed Yahia

Chiropraticien

M. Picolet

Diététicienne-nutritionniste*

Mme Lesny

Hypnothérapeute

Mme Souliers

Infirmières

Cabinet : Mmes Guignon *

Cabinet : Mme Souliers*

Mmes Cappe/ Hebbelinck

Mme Dupiech

Kinésithérapeutes

Mmes Claveau/Goudy/Carrillo & M. Audoy*

Mmes Orrit-Gautier/Sirac & MM. Kieffer/Nunes*

M. Vergé

Médecins*

Dr Pradet

Dr Cararo

Dr Caucheteux (Ostéopathe, homéopathe)

Dr Brunet

Ophtalmologue*

Dr Cousin

Orthophoniste

Mme Alexandre

Orthoptiste*

M. Adrien

Ostéopathes

M. Ballion

Mme Colin

M. Robinson (Etiopathe)

Mme Roland

Podologue-Pédicure

Mme Vidal

M. Leclerc/Mmes Bouquet/Gomas*

Psychologue clinicienne – Psychothérapeute

Mme Sécula

Sage-femme/Ostéopathe*

Mme DUDON-BIGNÉ (sur RV)

Vétérinaire

Dr Thong

***Présents à la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)**

PRENEZ SOIN DE VOUS

fréquence des rendez-vous médicaux



Hommes

Urologue

1 fois par an dès 50 ans afin de dépister le cancer de la prostate

Test du dépistage du cancer colorectal

Tous les 2 ans dès 50 ans



Femmes

Gynécologue

1 fois par an dès le début de l'activité sexuelle. Un frottis doit être réalisé **tous les 3 ans** dès 25 ans

Mammographie

Tous les 2 ans dès 50 ans

Test du dépistage du cancer colorectal

Tous les 2 ans dès 50 ans

Tous

Ophtalmologue

Tous les 2 ans

Médecin

1 fois par an afin de faire un bilan de santé (prise de sang...)

Dentiste

1 fois par an

Dermatologue

1 fois par an si vous avez une peau claire/sensible ou des grains de beauté

Bilan auditif

1 fois par an dès que vous constatez une gêne ou dès 60 ans

Check-up

1 fois tous les 5 ans la sécurité sociale vous permet de faire un bilan de santé gratuitement

Liste non exhaustive.

Consultez votre médecin pour toute question concernant votre santé.

Jeanne-Sophie JOUI

Audioprothésiste D.E

Agréé toutes marques, toutes mutuelles

**Dépistage auditif
GRATUIT****



Audition 33

RETROUVEZ VOTRE CENTRE AUDITIF SITUÉ

12, place de l'Église - HOURTIN

2, place St Germain - ARSAC

05 56 73 38 18

jeannesophiejoui@audition33.fr

**1 mois d'essai
OFFERT**
et sans
engagement*

**CHARGEUR OFFERT POUR L'ACHAT
D'UNE PAIRE D'APPAREILS AUDITIFS***

CONTRÔLE COMPLET DE VOTRE APPAREILLAGE
Même si vous avez été équipé ailleurs

*Sur prescription médicale. **Test à but non médical.

SARL Nicolas Alves

Téléphone : 06.60.82.85.63

Site Internet

www.terrassement-moderne.com
terrassementmoderne@yahoo.fr

ZA 33990 HOURTIN
8 rue de l'Industrie



Assainissement // Nettoyage de Terrain // Réseaux
Clôture // Enrobés // Terrasse en granulat de Marbre

**Commerçants
Indépendants
Entreprises
Artisans**

Montrez-vous

ici !



EduPublic
L'agence de communication
des collectivités

CONSEIL & CRÉATION | ÉDITION & MOBILIER URBAIN | COMMUNICATION DIGITALE | IMPRIMERIE | RÉGIE PUBLICITAIRE

33 avenue des Temps Modernes - 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (Futuroscope)

05 49 01 44 11 - info@edipublic.com

Agences : Poitiers - La Rochelle - Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon

www.edipublic.com

Jardinerie / Création & Entretien d'Espaces Verts



ZA de la Meule - Lacanau Ville

05 57 17 50 81 - www.jardinerie-lacanau.fr

